

RCS : CASTRES
Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00297
Numéro SIREN : 523 704 153
Nom ou dénomination : ASAP TAXI DU VAURAI

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2020 sous le numéro de dépôt 994

Formulaire obligatoire (art. 923-1 du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise EURL ASAP TAXI DU VAURAIS Néant *

Adresse de l'entreprise 9 PLACE STALINGRAD 81500 LAVAUR

Numéro SIRET * 5 2 3 7 0 4 1 5 3 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	51 839	012		51 839	51 839	
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	59 435	030	14 434	45 001	27 032	
	Immobilisations financières * (1)	040	10 090	042		10 090	10 090	
	Total I (5)	044	121 364	048	14 434	106 930	88 961	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	58 230	070	54 883	3 346	3 346
		Autres * (3)	072	3 774	074		3 774	26 373
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	97 634	086		97 634	77 816	
	Charges constatées d'avance *	092	212	094		212	1	
		Total II	096	159 850	098	54 883	104 967	107 536
		Total général (I+II)	110	281 215	112	69 318	211 897	196 497
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	55 000		55 000	
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126	5 500		5 500	
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	90 060		84 724	
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136	16 470		10 837	
	Provisions réglementées			140				
				142	167 031		156 060	
				154	5 588		5 588	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	16 005		11 732	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	2 088		1 677	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	172	21 185		21 440	
	Produits constatés d'avance			174				
				176	39 278		34 849	
	Total III							
	Total général (I + II + III)			180	211 897		196 497	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		4 370	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		25 155	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		83	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Le Gexco
ASAP TAXI DU VAURAIS
 TISSERAND Marc
 9 Place Stalingrad - 81500 LAVAUR
 Tél. 06 82 85 78 09
 Siret 523 704 153 00015

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise **EURI, ASAP TAXI DU VAURAIS**Néant ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**

Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 1 9] Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 1 8]

PRODUITS D'EXPLOITATION	209		210		214		218		222		224		226		230		232	
	215		217		38 400		38 400								0		38 400	
Ventes de marchandises *																		
Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires																	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)																	
Production immobilisée *																		
Subventions d'exploitation reçues																		
Autres produits					0		0											
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					38 400		38 400											
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																		
Variation de stock (marchandises) *																		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					21													
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																		
Autres charges externes * :	dont crédit bail :																	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		553				1 331		1 458									
Rémunérations du personnel *																		
Charges sociales (cf. renvoi 380)							2 425		2 341									
Dotations aux amortissements *							7 186		4 910									
Dotations aux provisions																		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259															
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260															
Total des charges d'exploitation (II)					18 969		26 302											
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					19 431		12 098											
Produits financiers (III)					206		827											
Produits exceptionnels (IV)					83													
Charges financières (V)					287		176											
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347															
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348															
Impôts sur les bénéfices *					2 915		1 912											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					16 470		10 837											
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				16 470		314											
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																	
	Provisions non déductibles *																	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				2 915													
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cls d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		49									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																997	
	Entreprise nouvelle (42, septies)		986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)		987		Zones de restructuration de la défense (44, septies)		127		Zones de revitalisation rurales (44, septies)		138		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981		Jeune entreprise innovante (44, septies A)		989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 41 duodecies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 41 duodecies)		990			
	Divers (dont ZFA (44 quaterdecies))		345		Investissements outre-mer		344		Créances due au report en arrière du déficit		346		Bassins urbains à dynamiser (BUD) (art. 44 septies bis)		992		350	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655															
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1		19 434		Déficit col. 2		352		354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												360					
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1		19 434		Déficit col. 2		370		372					

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : EURL ASAP TAXI DU VAURAISNéant *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	51 839	402		404		406	51 839		51 839	
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 271	442		444		446	1 271		1 271	
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460	59 206	462	25 155	464	27 967	466	56 394		56 394	
	Autres immobilisations corporelles	470	2 003	472		474	232	476	1 771		1 771	
Immobilisations financières		480	10 090	482		484		486	10 090		10 090	
TOTAL		490	124 408	492	25 155	494	28 199	496	121 364		121 364	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
	Terrains		510		512		514		516			
	Constructions		520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530	1 271	532		534		536	1 271		
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546			
	Matériel de transport		550	32 242	552	7 118	554	27 967	556	11 393		
Autres immobilisations corporelles		560	1 935	562	68	564	232	566	1 771			
TOTAL		570	35 447	572	7 186	574	28 199	576	14 434			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
	CITROEN C5 TOURER	HP PAV APPORT EI										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1	27 967	27 967		83	83							
2	232	232										
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	28 199	580	28 199	582	584	83	586	83	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590		583		594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)										591		
TOTAL					596	83	585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL ASAP TAXI DU VAURAIS

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	5 588	622		624		626	5 588
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	54 883	652		654		656	54 883
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	60 471	682		684		686	60 471

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	7 680
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 350
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

« ASAP TAXI DU VAURAIS »
EURL au capital de 55 000 Euros
Siège social : 9 Place Stalingrad – 81500 LAVAUUR
RCS CASTRES 523 704 153

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 14 AVRIL 2020
RELATIF A L'AFFECTION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social s'élevant à.....16 470,48 Euros de la façon suivante :

- Distribution de dividendes.....5 500,00 Euros
- Autres réserves.....10 970,48 Euros
qui se trouvent ainsi portées à un solde créditeur de 101 030,58 Euros.

Ces dividendes seront amputés d'un prélèvement à la source au titre des prélèvements sociaux à reverser au Trésor.

L'Associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, reconnaît qu'il a été distribué des dividendes au cours des trois derniers exercices, à savoir :

- Exercice clos le 31 décembre 2018 : distribution de dividendes 5 500 Euros
- Exercice clos le 31 décembre 2017 : distribution de dividendes 5 500 Euros
- Exercice clos le 31 décembre 2016 : distribution de dividendes 5 500 Euros.

« Certifié conforme »

Pour extrait.

LE GERANT ASSOCIE UNIQUE,

Marc TISSERAND

ASAP TAXI DU VAURAIS
TISSERAND Marc
9 Place Stalingrad 81500 LAVAUUR
Tél. 06 82 85 88 09
812 551 257
Siret 523 704 153 00015